

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 24 MARS 2006**

**Délibération  
n° 2006.03.076**

**Coulée verte -  
réalisation de  
travaux  
d'aménagement de  
voirie, création  
d'aires de  
stationnement et  
entretien du  
cheminement de la  
coulée verte: appel  
d'offres ouvert**

**LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SIX à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 mars 2006**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean-Michel LAMOUREUX, Didier LOUIS, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN

**Ont donné pouvoir :**

Bernard ALLIAT à Jean-Yves DE PRAT, Jean-Pierre GRAND à Lionel MERONI, Jean MARDIKIAN à Philippe MOTTET, Patrick RIFFAUD à Annie FOUGERE, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

**Excusé(s) :**

**Excusé(s) représenté(s) :**

ENVIRONNEMENT / ECO-CONSEIL

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

**COULEE VERTE - REALISATION DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE, CREATION D'AIRES DE STATIONNEMENT ET ENTRETIEN DU CHEMINEMENT DE LA COULEE VERTE: APPEL D'OFFRES OUVERT**

Le marché pour la réalisation de travaux d'aménagement de voirie, création d'aires de stationnement et l'entretien du cheminement de la coulée verte étant arrivé à échéance, il convient de procéder à la passation d'un nouveau marché afin de réaliser l'aménagement de nouveaux tronçons de la coulée verte, la création d'aires de stationnement le long du cheminement et les travaux de gros entretien de celui-ci (suite aux crues etc.).

La satisfaction de ce besoin nécessite la passation d'un marché à bons de commandes ayant pour objet la réalisation de travaux d'aménagements de la coulée verte, création d'aires de stationnement le long du cheminement et travaux d'entretien.

Les prestations s'inscriront dans la fourchette annuelle suivante :

- Montant minimum annuel : 25 000 € HT
- Montant maximum annuel 100 000 € HT

La durée du marché est d'un an à compter de sa date de notification.

Le marché est reconductible annuellement de façon expresse sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

La procédure à mettre en œuvre est l'appel d'offres ouvert, lancé en application des articles 33, 57 à 59 et 71-1 du Code des Marchés Publics.

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 7 mars 2006,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessous.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché à intervenir, le marché négocié en cas d'appel d'offres infructueux ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – articles 2314 et 2312 – rubrique 414.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**31 mars 2006**

**Affiché le :**

**03 avril 2006**

